

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

Jeudi le 5 octobre 2017

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 16H30, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, NANCY DAGENAI, VICKY DUBEAU et Messieurs les Conseillers IVAN LEBLANC tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

ABSENT : Conseiller MAURICE LAFLEUR (Motivée), Conseiller JACQUE GAUTHIER (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

158-10-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

159-10-2017

ATTENDU QUE : La municipalité à émis un appel d'offre (06-2017) pour le suivant:

La municipalité d'Otter Lake recherche actuellement des offres pour la démolition d'un ancien bâtiment en bois et d'un hangar en bois situé au 408 Tessier dans le centre du village. Le bâtiment est une structure en bois complète et est décrit comme 1,5 étage.

Les dimensions des bâtiments sont les suivantes:

- 1- Maison 28 'X 28'
- 2- Addition 24 'X 12'
- 3- Addition 24 'X 12'
- 4- Addition 12 'X 22'
- 5- Hangar en bois 17 'X 20'

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

Le soumissionnaire retenu est responsable du coût de la suppression de tous les matériaux; la propriété doit être laissée propre. Le candidat retenu sera autorisé à récupérer tout matériel qui pourrait leur être utile; cela devrait se refléter dans leur soumission.

La municipalité rencontrera toutes les parties intéressées lundi le 2 octobre à 10 heures du matin à la municipalité et procéder à la propriété pour la visualisation. La démolition et le nettoyage doivent être terminés au plus tard le 31 octobre 2017.

Veillez soumettre une offre écrite au plus tard le 4 octobre 2017 à 16h00.

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu les offres suivant:

Tom Orr Construction (3477835 Canada Inc): 19,950.00 \$ plus taxe
QT Design & Construction: 24,750.00 \$ plus taxe

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake accepte l'offre de Tom Orr Camionnage, 19,950.00\$ plus taxe pour compléter les travaux nécessaire.

Adopté

160-10-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 16H37.

Adopté

KIM CARTIER-VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale